



L'EPTB Seine Grands Lacs partenaire de la Journée mondiale des zones humides

le 3 février 2015 à Radonvilliers sur le thème :

« Les Zones humides pour notre avenir »

Mathaux, le 28 janvier 2015 - A l'occasion de la journée mondiale des zones humides, l'EPTB Seine Grands Lacs, en partenariat avec Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient et le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, organise, le 3 février 2015, une visite découverte du lac Amance et des milieux aquatiques associés.

A travers le témoignage du propriétaire, l'EPTB Seine Grands Lacs, et des gestionnaires touristiques, agricoles et écologiques, le site sera mis en lumière.

Quand : mardi 3 février 2015

Rendez-vous de 10 h à 12 h

Lieu : parking du canal de jonction à Radonvilliers

Cette manifestation est ouverte à tous

Abrillant de nombreuses espèces végétales et animales rares à l'échelle nationale voire européenne, le lac Amance et ses prairies riveraines, zone humide par excellence, présentent de multiples facettes (environnementales ou touristiques) et se caractérisent par une biodiversité exceptionnelle. Le lac et ses milieux aquatiques jouent un rôle primordial dans la régulation de la ressource en eau, l'épuration des eaux.

Cette zone humide, menacée par les activités humaines et les changements globaux fait l'objet d'une attention toute particulière. Sa préservation représente, en effet, des enjeux environnementaux, économiques et sociaux importants.

C'est pourquoi, l'EPTB Seine Grands Lacs, propriétaire des lieux, a décidé de mettre en œuvre des mesures de gestion favorables à la conservation des espèces remarquables.

Les orientations de gestion ont été proposées par le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient et le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne.

La valorisation écologique des berges est assurée par les équipes d'entretien de l'EPTB mais également par des agriculteurs partenaires.

Ce travail collaboratif entre agriculteurs et écologues a été récompensé en 2012 par l'obtention d'un prix « prairies fleuries » décerné par la Fédération nationale des parcs naturels régionaux.

La matinée de présentation du 3 février sera l'occasion de préciser également, les engagements pris par la France depuis bientôt 40 ans pour la préservation des zones humides sur son territoire, notamment à travers la signature de la convention internationale de Ramsar.

A propos de l'EPTB Seine Grands Lacs :

Etablissement public interdépartemental créé en 1969, gestionnaire des barrages-réservoirs du bassin de la Seine, regroupant Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, il assure la double mission historique, pour la Seine et ses affluents (Aube, Marne et Yonne), d'écrêter les crues d'hiver et de printemps et de soutenir leurs débits en été et en automne. Les effets se font sentir dès l'aval immédiat des ouvrages.

Portant le statut d'Etablissement public territorial de bassin depuis février 2011, il est un acteur majeur de l'eau sur le bassin de la Seine amont. L'EPTB Seine Grands Lacs agit dans le cadre du plan Seine en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations et œuvre à la réalisation d'un projet de nouvel ouvrage dans le secteur de la Bassée (Seine-et-Marne), destiné à compléter le dispositif de protection contre les inondations et à réduire les dommages prévisibles liés à ces phénomènes.

www.seinegrandslacs.fr

Contacts presse :

Jean-François MAGNIEN

Flavie SAUVE

Tel : 01 44 75 29 06 / 04

Port. : 06 23 24 86 59

Email : communication@seinegrandslacs.fr

www.seinegrandslacs.fr

